

VARIÉTÉS

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ÉPISCOPAT DE SA GRACE Mgr TACHÉ, ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE.

Le 24 juin 1875 était un jour de fête sans précédent à Saint-Boniface. On solennisait ce jour-là le vingt-cinquième anniversaire de l'élévation à l'épiscopat de Mgr TACHÉ, qui célébrait ses noces d'argent au sein d'une population enthousiaste de reconnaissance. La congrégation, que Mgr TACHÉ a tant aimée et dont il est une des gloires, s'est associée de loin comme de près aux démonstrations filiales des diocésains de Saint-Boniface et des nombreux délégués envoyés du Canada à ce jubilé d'un grand Evêque, appelé si légitimement un grand apôtre et un *grand citoyen.*

Nous emprunterons le récit de ces fêtes, dont tous les Oblats seront heureux de connaître les détails, à une brochure intitulée : *Vingt-cinquième anniversaire de l'épiscopat de Sa Grâce Monseigneur Taché*, dans laquelle l'auteur a groupé tous les incidents de cette journée mémorable, et au numéro du 26 juin 1875 du journal *le Métis*, imprimé à Saint-Boniface.

Mgr Bourget, évêque de Montréal, ne pouvant venir en personne à Saint-Boniface, avait pris l'avance en envoyant à Mgr TACHÉ la lettre suivante, que nous citons en entier telle qu'elle est reproduite dans la brochure :

Montréal, le 15 mai 1875.

« MONSEIGNEUR,

« Le joyeux anniversaire, qui nous rappelle à tous le jour à jamais béni où vous fûtes promu à la dignité épiscopale, il y a vingt-cinq ans, et celui de votre départ pour les missions du Nord-Ouest, il y a trente ans, concourant l'un et l'autre avec celui de la naissance du plus grand des enfants des hommes, que les Canadiens révèrent comme leur patron, va bientôt nous arriver. Comme nous sommes bien éloignés du théâtre où vont se faire les magnifiques démonstrations que requiert un jour si solennel, Votre Grâce me permettra sans doute de la prévenir, afin d'être rendu à temps, pour y concourir en esprit et dans la préparation de mon âme, ne pouvant y assister de corps.

« J'y serai toutefois représenté par M. Hicks, chanoine de la cathédrale, et par M. Poulin, vétéran du sanctuaire, qui partent aujourd'hui même, chargés des dons, vœux et souhaits que la province de Québec en général et que le diocèse de Montréal en particulier désirent offrir à Votre Grâce dans ce jour solennel que le Seigneur a fait tout exprès pour qu'il fût pour nous un jour de grande joie.

« Ces deux messieurs se hâtent ainsi de partir, pour veiller, le long de la route, à ce que l'orgue, qui doit être offert à Votre Grâce comme bouquet de fête, n'ait point à souffrir dans le trajet et puisse ainsi lui faire honneur, aussi bien qu'à tous ceux qui se sont généralement mis à contribution pour le lui offrir, dans une occasion si solennelle.

« Que de choses, cher seigneur, j'aurais à vous dire ici, dans l'intimité et la confiance ! Mais, en voyant la part que doit prendre ce diocèse dans cette fête de famille, une chose me frappe et je m'y arrête. Car je ne voudrais pas usur-

per un temps précieux; qui, dans ce joyeux concours, doit appartenir à beaucoup d'autres, et qui sans doute y ont des droits plus légitimes que moi. Cette chose qui me frappe, ce point qui fixe uniquement mon regard, cette pensée enfin qui remplit tout mon esprit, c'est le souvenir de l'union intime qui a toujours régné entre Saint-Boniface et Montréal.

« Les fondateurs de ces deux siéges épiscopaux furent tendrement unis. Car, ayant dans l'accomplissement de l'importante mission que leur avait assignée le saint-siége, auquel ils furent constamment et cordialement attachés, les mêmes obstacles à surmonter, les mêmes épreuves à subir, les mêmes mesures à adopter, pour vaincre les difficultés sans nombre qui s'opposèrent à leurs desseins, ils eurent besoin de se concerter souvent de vive voix et par écrit, afin de retremper leur courage et de s'animer mutuellement pour défendre leurs droits et maintenir leur autorité.

« Or, comme vous le savez très-bien, cher seigneur, c'est au milieu des plus grandes tribulations que se forment les liens de cette sincère et véritable amitié qui deviennent indissolubles, comme aussi c'est dans les plus grandes adversités que les vrais amis se reconnaissent, s'embrassent et s'unissent plus étroitement.

« Maintenant, successeurs immédiats de ces deux Evêques, si distingués sous tous rapports, qui furent constamment liés d'une amitié si forte et si tendre, nous avons dû être nécessairement les héritiers du riche trésor de leur union vraiment fraternelle, comme nous l'avons été de leurs pouvoirs et de leur autorité. Rien donc de surprenant s'il règne maintenant et s'il a toujours régné entre l'Archevêque de Saint-Boniface et l'Evêque de Montréal une union si intime, si forte et si constante.

« Elle s'est formée et s'est soutenue, cette douce

union, par les mêmes moyens que la divine providence avait ménagés à nos prédécesseurs d'heureuse mémoire, savoir : par les peines, les contradictions, les épreuves de tout genre. Car il a plu au Seigneur de nous mettre tous deux à la même école des tribulations, et, en nous faisant marcher dans des voies laborieuses, de nous fournir l'occasion de boire jusqu'à la lie le calice des amertumes.

Mais l'esprit des fondateurs de l'épiscopat à Saint-Boniface et à Montréal, qui nous a si tendrement unis, s'est également propagé, par sa vertu féconde et sa douce influence, dans le clergé séculier et régulier, dans les communautés religieuses et les simples fidèles qui sont confiés à nos soins.

« C'est ce qui étonne, quand on fait attention à la noble attitude prise par eux dans les temps mauvais qu'il a fallu traverser. Car les sympathies mutuelles ont été vives et durables, les moyens de défense et de protection énergiques et uniformes ; les secours réciproques qu'il a fallu se porter les uns aux autres ont été calculés en toute confiance et cordialité.

« A en juger par cette unité de vues, d'intentions et d'inspirations qui s'est visiblement manifestée, l'on aime à se figurer, par une douce illusion, qu'il n'y a qu'un même pasteur et qu'un même troupeau, réunis dans un même bercail et sous la même houlette, tant est douce et puissante l'action qui se fait sentir en tout et partout.

« Enfin arrive le joyeux anniversaire qui doit faire oublier les soucis du passé et faire croire à un avenir plus serein et plus tranquille. Chacun, dans ce beau jour, va se recueillir, pour rappeler ses souvenirs et respirer en paix. Car les peines semées sur le chemin de la vie deviennent douces quand la résignation les a sanctifiées. Ainsi, quelque tristes qu'aient pu être les événements qui se sont déroulés pendant les vingt-cinq, trente et cinquante années

qui viennent de s'écouler, l'on va comme respirer dans une nouvelle atmosphère, parce que la sérénité et la joie vont prendre la place des sombres brouillards qui se sont accumulés jusqu'ici et nous ont causé tant de dégoûts et d'ennuis.

« En mémoire de ce joyeux anniversaire et des précieux avantages qui en doivent résulter, un monument tout à fait significatif va s'élever comme par enchantement à Saint-Boniface. Ce monument est un orgue qui, par ses sons harmonieux, adoucira infailliblement les peines inséparables de cette vie d'épreuve et de tribulation. Il répétera, jusqu'à la postérité la plus reculée, par ses accords parfaits, par ses délicieuses mélodies et par ses accents onctueux, combien il est bon et agréable d'habiter avec des frères qui ne font qu'un cœur et qu'une âme. Il sera en outre un témoignage toujours subsistant de l'estime, de l'amour et de l'affection dont jouit, dans notre province, l'Archevêque de Saint-Boniface, depuis surtout qu'il s'est montré si magnanime en protégeant et défendant les intérêts du peuple de Manitoba dans ces temps mauvais qu'il lui faut traverser. Il sera enfin une preuve irrécusable de la bonne volonté qui nous anime tous envers les catholiques du Nord-Ouest tout entier, dans lequel se trouvent dispersés des religieuses, des prêtres et des laïques qui méritent toutes nos sympathies.

« Veuillez bien, Monseigneur, accepter cette protestation cordiale et sincère comme notre bouquet de fête. M. Hicks et M. Poulin, qui ont bien voulu se charger de nous représenter à cette grande et belle manifestation, vous diront de vive voix combien sont ardents les vœux que nous formons tous pour la conservation et la prolongation de vos jours précieux, et pour le le bonheur et la prospérité de votre province tout entière.

« C'est dans ce sentiment intime que je demeure, pour

toute la vie, de Votre Grandeur le très-humble et affectionné serviteur et frère ✝ IGNACE,

Evêque de Montréal. »

Cette lettre et ces félicitations sont un hommage que nous recueillons, parmi tant d'autres, comme une pierre précieuse pour l'écrin offert par la reconnaissance à Sa Grâce Mgr TACHÉ.

Arrivons à la fête et parlons de sa *vigile* heureuse. La brochure s'exprime ainsi :

La grande fête que tous attendaient avec impatience s'ouvrit, le mercredi 23 juin, à midi, chez les RR. PP. Oblats, à Sainte-Marie de Winipeg.

Tous les Pères et Frères de la Congrégation, à part quelques Missionnaires trop éloignés, et plusieurs membres du clergé séculier se trouvaient présents. Mgr l'Archevêque, qui avait été invité à dîner à Sainte-Marie, y fut reçu par ses Frères en religion et complimenté au nom de tous par le R. P. LACOMBE, qui accompagna son adresse d'un beau cadeau.

Le R. P. LACOMBE s'exprima ainsi :

« MONSEIGNEUR,

« Permettez aujourd'hui à cette portion de la famille des Oblats de venir offrir à Votre Grâce ses saluts respectueux et ses souhaits d'affection fraternelle. C'est à un Frère vénéré et bien-aimé que nous nous présentons ; il est Archevêque, prince de l'Eglise, mais il est Oblat. A une époque mémorable de votre vie, Monseigneur, pour éloigner s'il eût été possible le pesant fardeau de l'épiscopat, vous disiez à notre vénéré Fondateur et Père : *Je veux rester Oblat. — Personne n'est plus évêque que moi*, vous répondit-il, *et bien sûr, personne n'est plus Oblat*. Je veux rester Oblat ! Vous l'avez dit, Monseigneur, et vingt-

cinq années d'épiscopat n'ont fait que vous attacher plus étroitement à la famille dont nous sommes heureux d'être avec vous les enfants dévoués.

« Nous voudrions, Monseigneur, en cet anniversaire, avoir quelque chose de plus précieux que cette pendule avec son globe de rotation diurne à offrir à Votre Grâce; mais, tout de même, cette petite offrande avec son originalité a sa raison d'être, car elle vous dira que le globe avec ses mouvements ne pourra jamais changer les mouvements de nos cœurs, qui seront toujours dirigés vers un Frère vénéré, respecté et affectionné. »

Le R. P. Simonet, de Pembina, voulut aussi offrir à Sa Grâce ses félicitations en lui présentant une pièce de vers ainsi qu'un oranger de son jardin.

Monseigneur remercia avec effusion de cœur tous les Pères et les Frères, leur exprima combien il estimait toujours sa qualité de religieux Oblat de Marie Immaculée et quelle affection il portait à tous ses Frères en religion.

De retour à l'Archevêché, Monseigneur reçut les officiers de la société de Saint-Vincent de Paul, qui le complimentèrent et au nom des catholiques de Sainte-Marie de Winipeg lui offrirent une bourse garnie de pièces d'or. Sa Grâce avait été invitée à se rendre aussi à l'orphelinat et au pensionnat. Ces deux établissements avaient été décorés de la façon la plus gracieuse, des inscriptions en lettres d'or célébraient les titres de Monseigneur à la vénération et à la reconnaissance des enfants, qui avaient voulu lui exprimer ces sentiments d'une manière plus sensible en lui offrant son portrait et un bouquet composé de fleurs et de pièces d'or.

Dans la soirée les visiteurs affluèrent à l'archevêché. L'honorable M. Royal, accompagné de plusieurs habitants de Saint-Boniface, adressa à Monseigneur quelques mots

bien sentis et lui présenta les noms des citoyens qui offraient une superbe voiture d'hiver.

Sa Grâce reçut ensuite les officiers canadiens français de la garnison, qui offrirent avec l'hommage de leur respect et de leur attachement un magnifique encrier en forme de barque.

Venons maintenant au récit du *Métis*, auquel nous ne changerons pas une ligne:

Les annales de la famille catholique et française de la Rivière Rouge viennent de s'enrichir d'une page glorieuse.

La journée du 24 juin 1875 restera célèbre : elle éternisera dans les cœurs ses touchants et pieux souvenirs.

Nos compatriotes n'étaient pas seulement conviés à se grouper autour du drapeau national, à célébrer les joies de la patrie, à évoquer la douce mémoire d'ancêtres intrépides, ou à cimenter une union plus étroite encore !

Non, il se mêlait à tous ces sentiments, pour les épurer davantage et les fortifier, une belle et noble pensée.

Empruntée à la religion, cette pensée nous sollicitait à la reconnaissance : elle nous demandait un témoignage solennel, une expression publique de notre admiration et de notre attachement pour un saint Missionnaire, un éminent prélat et un grand citoyen.

Trente années d'un travail héroïque, d'un renoncement complet, d'une abnégation sublime, de labeurs incessants et de services signalés, rendus à la foi et à la nationalité, et vingt-cinq années d'un épiscopat remarquable — voilà ce que les enfants d'un père dévoué avaient aussi à chanter.

Amenés par ce double sentiment d'amour et de patriotisme, les catholiques et les Français de Manitoba ont traduit leur allégresse d'une manière éclatante.

Ils ont prouvé à leur pasteur bien-aimé, celui dont l'existence tout entière n'a été qu'une longue immolation, leur attachement sincère et leur vénération.

Mais nous n'avons pas été seuls à offrir au vénérable Ar-

chevêque de cette province le tribut de nos hommages et de notre dévouement.

Les nombreux amis et admirateurs de l'illustre prélat, dans le bas Canada, ont voulu s'associer à la démonstration, offrir à Sa Grâce une marque non équivoque de leurs profondes sympathies et déléguer des représentants pour la solennité.

Et nous avons vu de plus les catholiques anglais se rallier à nous, pour prendre leur part des joies de la journée.

Rien de plus éloquent que ce spectacle de l'union des esprits et des cœurs dans une même pensée.

Avant d'entrer dans les détails de la fête, esquissons à longs traits les principales phases de la vie de notre digne Archevêque.

Mgr Taché est né à la Rivière-du-Loup, d'en bas, le 23 juillet 1823, du mariage de Charles Taché et de Henriette Boucher de la Broquerie. Il fit ses études au collége de Saint-Hyacinthe, d'où il sortit en 1841, et reçut la tonsure en 1842.

Deux ans plus tard, le jeune ecclésiastique entrait dans la communauté des RR. PP. Oblats, et le 24 juin 1845 il quittait le Canada, pour venir se vouer ici à l'œuvre des missions. Le 12 octobre de la même année, il fut promu au sacerdoce, par Mgr Provencher. En 1846, le pieux lévite se rendait à l'île à la Crosse, où il demeura jusqu'en 1851, alors qu'il apprit son élection à l'épiscopat.

Mgr Taché n'était alors âgé que de vingt-huit ans, on le choisissait pour remplir le poste de coadjuteur auprès de Mgr Provencher.

Le nouvel élu fut sacré évêque à Viviers, en France, par Mgr de Mazenod, fondateur de l'ordre des Oblats, le 23 novembre 1851. De retour au pays en 1852, Mgr Taché alla exercer de nouveau son zèle apostolique à l'île à la Crosse, et en 1854 il prenait possession du siége de Saint-Boniface, laissé vacant par Mgr Provencher.

Nous savons tous ce que Mgr Taché a fait pour le peuple confié à sa sollicitude depuis vingt et un ans, les sacrifices qu'il s'est imposés, les œuvres fécondes qu'il a accomplies.

Tout ici témoigne de son intelligence et de son activité pour

le bien, de son énergie pour l'avancement moral et matériel de ses enfants, de l'intérêt qu'il porte aux nombreuses institutions qui lui doivent l'existence.

Mgr Taché a donné en plus d'une occasion des preuves évidentes de son ardent amour pour notre population.

Le souvenir en est encore trop récent pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici.

Parlons maintenant de la démonstration, la plus belle du genre qui ait encore eu lieu dans le Nord-Ouest.

Il faisait un temps délicieux, le soleil avait percé le voile de nuages qui l'enveloppait depuis quelques jours, et nous versait à torrents sa chaude lumière.

Nos amis avaient rivalisé d'entrain pour décorer le temple saint, le palais épiscopal et la résidence du président, et ériger de jolis arcs de triomphe.

L'un de ces arcs, tout tapissé de verdure et orné de drapeaux et de banderoles, s'élevait en face de la cathédrale.

L'autre se dressait en face de l'archevêché.

Sur le portail de la cathédrale, était suspendue une superbe couronne de verdure encadrant le chiffre significatif 25.

Et sur tout le parcours de la procession, l'on avait orné la voie de feuillage.

Nous féliciterons de suite les commissaires ordonnateurs, qui n'ont rien épargné pour s'acquitter avec honneur de leur tâche difficile. Ce sont MM. Georges Roy, N.-D. Gagnier, C. Muloin, Ignace Lamarche et Joseph Lapointe.

Parmi ceux qui ont aidé ces messieurs, nous mentionnerons MM. A. Bérard, H. Granger, F.-A.-M. Foucher, J. Dubuc, A.-A. La Rivière, A. Gauthier, P. Coderre, F. Trudel, D. Bibaud, J.-B. Belleau, F.-X. Gauthier, G. Desautels, J.-E. Têtu, Elie Tassé, L.-J.-A. Levêque, et MM. J.-B. Lapointe et Morin de Sainte-Anne.

Les membres de la Saint-Jean-Baptiste, portant leurs insignes et précédés du drapeau national, se mirent en marche un peu avant la messe, pour aller au-devant du président, l'honorable M. Dubuc, à sa résidence.

De là, la procession, dont le défilé était très-long, se rendit

à l'archevêché pour accompagner Sa Grâce et le clergé jusqu'à la cathédrale.

Mgr l'Archevêque, revêtu de la cappa, précédé des membres de la Société de Saint-Jean-Baptiste et suivi d'un grand nombre de Prêtres, se rendit à la cathédrale, à la porte de laquelle l'attendait M. le Curé.

L'intérieur de l'église était décoré de plusieurs tentures sur lesquelles se lisaient diverses inscriptions : *Constituit eum Dominus super familiam suam. — In tempore iracundiæ facta est reconciliatio. — Evangelizare pauperibus misit eum. — Pinguescent speciosa deserti. Laudate Dominum in chordis et organo.*

Au-dessus de l'autel, près de la voûte, on remarquait sur une draperie rouge un magnifique 25 en argent.

La cathédrale était remplie et ne pouvait contenir toute la foule. Après que tout le monde eut pris place et que Sa Grâce eut été revêtue de la chape, M. le Curé de la cathédrale s'approcha du trône et lut au nom de tout le clergé l'adresse suivante :

« Monseigneur,

« En ce beau jour de fête, il semble que c'est surtout à nous, les Prêtres de votre diocèse et vos collaborateurs, à acclamer cet élogieux anniversaire que l'Eglise de Saint-Boniface est si heureuse de fêter aujourd'hui. Depuis bien des années déjà, à vos côtés et sous vos ordres, nous avons combattu les bons combats.

« Bien des fois nous avons entendu l'ordre du jour : les pauvres sont évangélisés, proclamé par vos paroles ou par vos lettres paternelles. Pendant ces vingt-cinq ans de votre providentiel épiscopat, plus que personne nous avons pu voir et admirer vos combats et vos labeurs. Vous n'avez jamais craint de paraître au premier rang de la mêlée, soit pour ce qui regarde la vie de missionnaire, soit pour ce qui a rapport aux devoirs d'un grand Evêque.

«Missions de la Saskatchiwan et de Mac-Kenzie, puissiez-vous apparaître en cette circonstance solennelle! Vous nous diriez ce que ces vingt-cinq années d'épiscopat vous ont valu.

« Les paroisses et les missions de l'archidiocèse de Saint-Boniface vous saluent, Monseigneur, en ce jour par leurs Pasteurs et leurs Missionnaires, partout on vous dit que vous avez combattu et que vous combattez encore les bons combats. Oui, Monseigneur, vous avez le droit de dire : *bonum certamen certavi.*

« En voyant tout ce qui s'est fait pour l'avancement de la religion dans ce pays de la Rivière-Rouge et du Nord-Ouest, et cela, depuis le commencement de votre épiscopat, nous serions tentés de croire, Monseigneur, que nous nous trompons et qu'au lieu de célébrer des noces d'argent, nous devrions fêter des noces d'or. Mais tout nous dit que ce n'est que vingt-cinq ans. Alors nous dirons qu'en peu de temps *explevit tempora multa.*

« Oui, Monseigneur, en qualité de trop honoré interprète de votre clergé, et de concert avec lui, je vous souhaite encore vingt-cinq ans, priant le Ciel de vous conserver à notre affection.

« Puissions-nous, un jour, célébrer vos noces d'or et vous exprimer de nouveau nos sentiments d'admiration et de reconnaissance pour votre générosité religieuse, votre dévouement sacerdotal et votre courage épiscopal!

« Afin de rappeler le bienfait de votre épiscopat, qui pendant ces vingt-cinq années a brillé comme une éclatante lumière sur cette terre lointaine, nous avons voulu suspendre, à la voûte de ce sanctuaire, le lustre qui vient d'y être fixé, et qui sera là comme un perpétuel souvenir de notre reconnaissance envers le Ciel de vous avoir placé sur le chandelier de l'Eglise de Saint-Boniface.»

Sa Grâce répondit à peu près en ces termes :

« Vénérables collaborateurs,

« De toutes les choses qui peuvent m'être agréables en ce

jour solennel, l'adresse de mon clergé occupe dans mon cœur le premier rang. Il m'est doux sans doute de me voir environné du respect et de l'affection de ceux qui sont confiés à ma sollicitude; mais il m'est encore plus doux de recevoir l'expression de ces sentiments de la part de ceux qui partagent cette sollicitude, et suppléent à tout ce qui manque pour m'acquitter des devoirs de ma charge pastorale.

« C'est à votre zèle et à la bonne entente qui règne parmi nous, qu'est dû ce que nous avons pu faire ensemble pour la sanctification des âmes et l'extension du règne de Jésus-Christ dans cette portion de la vigne du Seigneur. Nous nous respectons, nous nous aimons mutuellement; aussi je n'ai pas de peine à croire à la touchante expression de vos sentiments à mon égard, lorsque je nourris ces mêmes sentiments envers vous.

« J'accepte avec reconnaissance vos vœux et vos souhaits, à l'exception pourtant de celui de vingt-cinq années de plus d'épiscopat. Je n'aspire pas à vivre toute cette période, et je comprends, vénérables collaborateurs, qu'il vaut mieux qu'il en soit autrement, afin d'obtenir plus sûrement ce que nous désirons tous ensemble, pour l'Eglise de Saint-Boniface.

« Je vous remercie, vénérables collaborateurs, du beau cadeau que vous me présentez. Ce lustre si élégant et si riche que vous avez suspendu à la voûte de l'Eglise métropolitaine, est un bel emblème de ce que vous faites dans cette église et dans les autres églises et chapelles de l'archidiocèse. Un clergé comme celui que j'ai l'avantage de posséder est vraiment le lustre du sanctuaire, qu'il orne et qu'il éclaire par sa vertu et sa science.»

Alors M. le chanoine Hicks et M. l'abbé Poulin, qui étaient aux côtés de Mgr l'Archevêque, descendirent du trône, et M. le chanoine fit à Sa Grâce, au non de S. Gr. Mgr Bourget, Évêque de Montréal, lecture de l'adresse suivante :

« Monseigneur,

« Il y a aujourd'hui trente ans que, victime volontaire de l'amour filial et du zèle apostolique, vous quittiez les rives du

Saint-Laurent, où fut votre berceau. Les joies de la patrie dans la célébration de la fête nationale étaient pour Votre Grâce, ce jour-là, remplacées par les déchirements d'un cœur qui s'immole et qui sent que le trait qui le blesse, perce en même temps le cœur de celle qu'il aime et pour laquelle il se dévoue. Le Ciel acceptait votre sacrifice, se réservant de le récompenser; mais il vous en laissait alors toutes les angoisses et les amertumes. Rappeler ce premier anniversaire, c'est rappeler la plus belle page de votre vie. Ce souvenir que nous évoquons en ce jour tout particulièrement, vous survivra dans tous les cœurs des mères et dans celui des enfants qui leur sont dévoués; ce sera un impérissable témoignage du plus bel amour filial. Mais Dieu, Monseigneur, qui connaît tous les jours et les instants de ceux qui travaillent pour lui, avait aussi marqué ce jour qui vit éclore un grand sacrifice. Il comptait sur vos forces et sur votre dévouement. A peine cinq années s'étaient-elles écoulées dans les pénibles travaux des missions, qu'il réclamait de Votre Grâce un nouveau sacrifice. Il choisit ce même jour — 24 juin — pour faire plus large la part de vos souffrances et de vos labeurs. C'est en ce jour qu'il inscrivit votre nom pour vous associer aux princes de l'Eglise. Le premier sacrifice répondait du second, et ces deux époques mémorables de votre vie, réunies sous une même date, font asses voir que la Providence a voulu unir aussi, pour sa plus grande gloire et la vôtre, cette double oblation de votre vie. Ces deux souvenirs qui commandent l'admiration et la reconnaissance ont donné à ces deux anniversaires, célébrés en ce jour, un cachet tout particulier qui a porté vos amis de l'ancienne patrie et vos enfants de celle-ci à remercier publiquement le Ciel de la part qu'il vous fit, et Votre Grâce de ce qu'elle n'a jamais refusé d'accepter.

« Parmi tous les vœux qui appelaient la manifestation dont nous sommes aujourd'hui les heureux témoins, ceux d'un vénérable pontife qui fut votre père, et plus tard votre ami, ne pouvaient manquer d'éclater d'une manière tout à fait remarquable. Aussi a-t-il souvent pressé et activé le mouvement qui préparait l'éclatant témoignage d'amour et de sympathie

dont vous êtes aujourd'hui l'objet. Comme il eût été heureux de venir en personne vous exprimer en ce jour ce que son grand cœur ressent pour Votre Grâce, pour laquelle il a toute l'admiration, la vénération et l'affection que l'on doit à ce qui est grand, noble et dévoué ! Mais, se voyant dans l'impossibilité de le faire, il nous a députés vers vous pour le représenter dans cette circonstance. L'amitié dont nous honorait Votre Grâce a été le titre qui nous a désignés à son choix. Votre Grâce a déjà voulu nous dire publiquement le prix qu'elle attachait à cette délicate attention du vénérable Evêque de Montréal, laissez-nous aujourd'hui vous dire combien nous vous sommes reconnaissants de cette nouvelle marque de sympathie. En vous adressant donc aujourd'hui, Monseigneur, les vœux les plus sincères de la part de notre Evêque, permettez-nous aussi d'y joindre les nôtres, qui appellent sur Votre Grâce les secours et les bénédictions du ciel.

« E.-H. Hicks, Prêtre-chanoine.

« P. Poulin, Prêtre. »

M. l'abbé Poulin fit ensuite à Sa Grâce l'offrande de l'orgue.

« Monseigneur,

« Les deux anniversaires que nous célébrons en ce jour, dans l'allégresse de notre fête nationale, ont une voix et une expression que le cœur saisit et comprend parfaitement. Mais, Monseigneur, vos frères, vos amis et vos admirateurs du Canada ont voulu qu'en ce jour ces sentiments fussent traduits par la voix puissante de l'orgue qui rend si bien le mouvement de l'âme et le langage du cœur. Ils ont voulu, de plus, qu'il fût comme un monument qui, en rappelant la célébration de deux époques mémorables de votre vie, redirait toujours l'affection, le dévouement que Votre Grâce a su inspirer à vos frères du Canada. Veuillez bien, Monseigneur, accepter et bénir cet orgue que je vous présente en leur nom, afin qu'il puisse nous aider à chanter en ce jour et dans la suite les louanges du Dieu qui, par les sacrifices, vous fit grand devant lui et devant les hommes, et le remercier de

vous avoir donné la force du grand saint Jean-Baptiste pour dire aux grands qu'il n'est pas permis d'aller contre l'honneur, la justice et la vérité.

« P. POULIN, Prêtre. »

Mgr l'Archevêque se leva de nouveau et répondit comme suit aux deux délégués du saint Evêque de Montréal :

« Monsieur le chanoine et monsieur l'abbé,

« Il me serait bien difficile d'exprimer convenablement combien je suis touché de la délicate attention du vénérable prélat au nom de qui vous voulez bien me parler.

« Vous me dites, messieurs, que Mgr de Montréal est devenu mon ami après avoir été mon père. Son amitié m'honore, sans doute ; mais mon respect et ma vénération pour sa personne sacrée disent bien haut que je n'ai pas cessé d'être son fils, et il m'a fait trop de bien pour que la reconnaissance ne grave pas en caractères ineffaçables dans mon cœur ce sentiment de piété et d'affection filiales.

« Ce dernier acte dont vous êtes vous-mêmes l'expression vivante ajoute encore à ma vive gratitude. Ce saint vieillard a daigné se faire représenter ici, et c'est vous, messieurs, qu'il a choisis, vous mes amis intimes et dévoués. Je ne m'étonne pas de vous voir apprécier à leur juste valeur les dispositions de mon cœur en parlant des époques de ma vie dont ce jour est l'anniversaire. L'amitié étroite qui nous a unis depuis notre adolescence, m'a permis de verser dans vos cœurs le trop-plein du mien, et vous savez ce qui se passa dans mon cœur, le 24 juin 1845, lorsqu'au milieu des apprêts et de la joie de la fête nationale je tournais le dos à la terre natale pour venir vers ma patrie d'adoption. Vous savez ce qu'il en a coûté à mon cœur de renoncer aux joies de la famille, aux charmes de l'amitié et à tout ce que j'aimais pour venir vers une terre lointaine et étrangère, bien chère aujourd'hui à ce même cœur, mais alors terre inconnue.

« Merci à vous, messieurs, et à celui qui vous a délégués, du bonheur que me procure votre présence à Saint-Boniface,

le 24 juin 1875. Votre amitié unit ces deux époques, vous avez salué le départ de l'ami Missionnaire dont vous ne vous sépariez qu'à regret, et après trente années vous êtes encore auprès de lui pour lui dire et lui entendre répéter que l'amitié approuvée de Dieu ne s'affaiblit ni par le temps ni par la distance.

« Monsieur l'abbé,

« Vous me présentez au nom de mes compatriotes et amis de la province de Québec ce magnifique orgue qui vient d'être placé dans ma cathédrale. J'aurais bien des raisons de m'étonner de la valeur de ce cadeau, si ceux qui l'ont fait ne m'avaient pas comme accoutumé à recevoir d'eux plus qu'on ne peut naturellement attendre.

« Dans maintes circonstances, quand des épreuves cruelles s'appesantissaient sur la population de ce pays, un appel fait à nos Frères de Québec a toujours trouvé un écho sympathique. Après avoir entendu notre voix demandant ce qui nous était nécessaire, voilà que l'amitié prend aujourd'hui l'initiative et vient même au-devant de ce qui peut nous être agréable.

« Je n'aurais jamais eu la pensée de demander une chose dont on peut se passer, quelque agréable qu'elle puisse être ; cette pensée, monsieur l'abbé, non seulement vous l'avez conçue, mais vous l'avez pleinement réalisée, grâce à votre zèle et à celui de notre ami commun, M. Malo.

« Ce sera un vrai bonheur pour nous tous d'entendre désormais les graves et solennelles harmonies de l'orgue au milieu de nos fêtes religieuses ; mais je puis dire que ce sera une jouissance bien particulière pour M. le Curé de Saint-Boniface, qui a toujours montré tant de zèle et d'ardeur à rehausser par le chant et la musique nos solennités religieuses, et qui soupirait depuis si longtemps après le moment où la cathédrale serait dotée de ce noble instrument. Le dévouement de nos amis du Canada nous procure aujourd'hui ce bonheur et remplit nos désirs.

« Je vous confie, monsieur l'abbé, l'expression de ma pro-

fonde gratitude envers tous ceux qui ont concouru à nous procurer cet orgue magnifique, qui va ajouter tant d'éclat au culte divin, et être en même temps le signe de l'harmonie de nos cœurs et comme le prélude des harmonies du ciel. Je vous remercie en mon nom, je vous remercie au nom de tous les prêtres et des fidèles de cet archidiocèse. Je vous remercie au nom de la province de Manitoba, puisque ce don généreux lui donne un nouveau trait de ressemblance avec les provinces sœurs et lui procure une gloire réelle.

« Plus que cela, c'est au nom de la religion que je vous remercie, monsieur l'abbé, et que je remercie tous ceux qui ont contribué à ce don magnifique, car votre acte généreux affirme une fois de plus que cette religion sainte marche toujours à la tête de tout ce qui est beau et grand. Bien loin d'être, comme le disent nos ennemis, un obstacle au véritable progrès, c'est elle au contraire qui l'inspire. Les beaux-arts, si supérieurs à l'industrie, qui n'en est que la servante, sont eux-mêmes les serviteurs de la religion ; elle les conduit et les fait revivre partout où elle pénètre. Oui, je vais bénir cet orgue avec bonheur, afin que ses suaves harmonies élèvent plus fortement nos cœurs vers Dieu pour le disposer à répandre de plus abondantes bénédictions non-seulement sur le peuple de Manitoba, mais aussi sur notre pays natal, dont le peuple nous devient encore plus cher aujourd'hui par ce nouvel et éclatant témoignage d'amitié à notre égard. »

Sa Grâce procéda alors à la bénédiction de l'orgue, lequel incontinent éclata comme un tonnerre en répondant *amen* à la bénédiction.

La messe qui commença ensuite fut chantée par le R. P. Lacombe de Sainte-Marie de Winnipeg, assisté du R. M. Giroux, comme diacre, et du R. P. Mac-Carthy, du lac Manitoba, comme sous-diacre.

Mgr l'Archevêque, qui assistait paré au trône, avait à ses côtés le chanoine Hicks et M. l'abbé Poulin ; le R. P. Maisonneuve, de l'archevêché, faisait les fonctions de Prêtre assistant.

On remarquait dans le chœur, outre la plupart des Prêtres du

diocèse, le T.-R. P. ANTOINE, Provincial des Oblats de Montréal ; le R. M. Trudel, ancien curé de Saint-Isidore, P. Q., et le R. P. LEBRET, de Saint-Paul.

Le R. M. HUGHES, du collége de Saint-Boniface, touchait l'orgue, et le R. M. DUGAST dirigeait le chœur des chantres.

L'honorable M. Dubuc conduisit Mme G. Roy à l'offrande du pain bénit, et MM Elie Brisebois et Elie Tassé accompagnèrent pour la quête, l'un Mlle Eugénie Payment et l'autre Mlle Marie Montchamp.

Après l'Evangile, le T.-R. P. ANTOINE monta en chaire et tint pendant près d'une heure tout l'auditoire sous le charme de sa parole. Nous nous faisons un devoir de publier ici ce magnifique discours, tel que nous avons pu le saisir :

Omnis Israël et Juda diligebat David, ipse enim egrediebatur et ingrediebatur ante eos.

Tout Israël et Juda aimaient David, car c'était lui qui engageait le combat et qui marchait à la tête de l'armée. Reg., I, XVIII, 16.

Monseigneur,
Mes Frères,

Nous avons dans les paroles que vous venez d'entendre le secret de l'amour ardent d'Israël et de Juda pour David ; c'est son courage, *ipse enim*, etc., il était toujours à la tête de son peuple.

Le courage, voilà ce que l'on ne cesse d'exalter, mais le courage chrétien, le courage basé sur l'amour de Dieu et des œuvres de Dieu, nous ne pouvons en être surpris. Ne savez-vous pas que c'est la vertu du disciple de Jésus-Christ, et le divin maître ne le réclame-t-il pas pour prix de la récompense éternelle ? *Qui vicerit dabo ei sedere mecum in throno.*

Je viens, mes frères, répondre à l'invitation qu'a bien voulu me faire S. Gr. Mgr l'Archevêque, de vous adresser la parole dans cette circonstance solennelle ; je sens que je serai au-dessous de la tâche, mais, je puis le dire avec hardiesse, personne n'apporte ici une part plus grande que moi de vénéra-

tion, d'estime et d'amour pour le Missionnaire, l'Archevêque et le grand citoyen que tous aiment à cause de son courage et de ses vertus apostoliques. *Omnis Israël et Juda diligebat David, ipse enim egrediebatur et ingrediebatur ante eos.*

Il y a vingt-cinq ans, mes frères, tout jeune religieux, n'ayant que quelques mois de profession, j'étais auprès de l'illustre fondateur et premier supérieur général de la Congrégation à laquelle S. Gr. Mgr l'Archevêque appartenait depuis quelques années déjà ; une lettre venue de la Rivière-Rouge était remise à notre vénéré Père, il la lut ; une émoon trahissait un secret important que son cœur de père ne put dissimuler même au plus humble de ses fils. « Le P. TACHÉ, dit-il, est choisi à l'âge de vingt-sept ans pour être mis, comme évêque, à la tête des immenses missions de la Rivière-Rouge ; il est bien jeune, mais nous devons voir dans ce choix la volonté de Dieu. Quelle belle carrière il pourra fournir au service de l'Eglise et de la Congrégation ! »

Je n'ai jamais perdu le souvenir de cette circonstance de ma vie. Et aujourd'hui, mes frères, que vingt-cinq années d'épiscopat ont plus qu'assuré la belle carrière devinée par l'illustre Mgr DE MAZENOD pour son fils bien-aimé en Jésus-Christ, je me dis : Vingt-cinq années d'épiscopat, c'est un quart de siècle employé à servir le Seigneur, à propager sa gloire, à acquérir un trésor immense de mérites, et en ce jour, Monseigneur, la Rivière-Rouge et le Canada et vos frères en religion vous saluent dans la gloire et la richesse de votre abondante moisson.

Mais cette belle moisson, mes frères, j'ai besoin de vous le dire, il faut que vous me le permettiez, Monseigneur, c'est la récompense du courage, et je dirai aussi succinctement que possible tout ce qu'il faut de courage à un Missionnaire, à un Evêque en pays de mission et au citoyen se dévouant aux intérêts de son pays.

I. Il y a aujourd'hui trente ans, c'était le 24 juin 1845, un Prêtre Oblat, accompagné d'un jeune novice n'ayant pas encore vingt-deux ans, s'agenouillait au pied de l'autel d'une humble chapelle ; ils étaient en habit de voyage, un

bréviaire sous le bras ; leurs frères en religion les environnant priaient pour eux. Le Supérieur de la communauté, qui devait plus tard fonder et illustrer le siége d'Ottawa, donnait le signal du départ en disant : *Ite, fratres, ad oves quœ perierunt domus Israël...*

Après avoir baisé la terre et reçu les adieux de leurs frères, les nouveaux Missionnaires quittaient la maison religieuse et commençaient un voyage qui devait durer soixante jours. Deux mois après, Mgr PROVENCHER, fondateur des missions des Oblats dans le Nord-Ouest, accueillait ses nouveaux collaborateurs. Le 12 octobre, Monseigneur, vous deveniez Prêtre et Missionnaire. Nous ne sommes qu'au point de départ, et déjà que de courage à déployer !

1. Courage pour correspondre à la grâce de sa vocation. Devenir apôtre, c'est toujours le propre des élus du Seigneur ; mais quand, pour le devenir, il faut renoncer aux avantages qu'offre une famille qui compte parmi ses ancêtres des hommes de distinction, plus tard un ministre du Conseil législatif du bas Canada, un chevalier de l'ordre de Saint-Georges et premier ministre du Canada, alors c'est l'héroïsme de l'abnégation de la part d'un jeune homme très-avantageusement doué lui-même, de quitter le monde pour devenir membre d'une congrégation qui a pour devise et pour fin d'évangéliser les pauvres — *pauperes evangelizantur.*

2. Courage pour briser des liens légitimes et des plus chers. Voulant excuser les larmes d'Augustin, sur le tombeau de sa mère, un orateur disait : Si vous saviez quelle fut Monique, sa mère, et quel fils était son Augustin ! Et vous aussi, mes frères, nous vous disons : Si, comme nous, vous aviez connu quelle femme était la mère que quittait le jeune Missionnaire, connaissant par expérience la sensibilité du cœur du fils, vous comprendriez et vous comprenez l'héroïsme du sacrifice à l'heure de la séparation.

3. Courage pour quitter son pays. Beau fleuve Saint-Laurent, redis-nous l'émotion du jeune Missionnaire, alors qu'agenouillé sur tes rives, il croyait boire pour la dernière fois de ton eau, y mêlait ses larmes, et te confiait ses pensées,

ses sentiments les plus affectueux; redisons plutôt ses propres paroles. Nous savons gré au jeune Missionnaire de nous les avoir conservées : « Il me semblait que quelques gouttes de cette eau limpide, après avoir traversé la chaîne des grands lacs, iraient battre la plage près de laquelle une mère bien-aimée priait pour son fils, afin qu'il fût un bon Oblat, un saint Missionnaire »

L'heure du travail a sonné. On fit appel au dévouement du jeune Missionnaire ; bien vite le voilà parti, et je le trouve à l'île à la Crosse, à une distance de plus de 300 lieues de Saint-Boniface. A-t-il fallu du courage, mes frères? Partir, pour le Missionnaire, c'est oublier son cœur, son bien-être, c'est oublier ses aises, pour n'écouter que la voix de la religion. *Ite ad oves*, etc.

Partir jeune et sans expérience, n'est-ce pas aller accepter les incertitudes et les craintes qu'inspire la solitude à des centaines de lieues? n'est-ce pas aller lutter contre des dangers réels, au milieu des sauvages parmi lesquels il consent à ensevelir son existence, soit à l'île à la Crosse, soit à Athabaska, soit à d'autres postes plus éloignés, plus pénibles, plus dangereux encore?

Si je faisais appel à vos souvenirs, anciens habitants de la colonie, vous les reporteriez à trente ans en arrière et, mieux que personne, vous nous diriez le courage, l'abnégation du jeune Missionnaire, que vous avez admiré vous-mêmes; vous nous diriez peut-être que, par un sentiment de pitié, plus d'une fois vous avez essayé d'intimider son zèle, en étalant à ses regards les dangers auxquels il va s'exposer.

Pourquoi tenter de prêcher l'Evangile à des peuplades qui n'avaient alors que la menace à la bouche, et toujours les armes aux mains?

Oui, mes frères, à n'écouter que la prudence humaine, le Missionnaire se serait rendu à des raisons plausibles ; mais il veut tenter l'essai que lui dicte sa soif ardente des âmes ; il lui faut du courage, il ira le puiser à la source, dans le cœur de celui qui a dit : *Sitio*, j'ai soif, j'ai soif des âmes... et qui a dit à ceux qui viendraient continuer son œuvre : *Confidite*,

ego vici mundum. Fort de ces paroles, le Missionnaire ajoute : *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* et le voilà à l'œuvre.

A l'époque dont nous parlons, être Missionnaire, c'était créer des missions, tout faire de ses mains, tout arroser de ses sueurs, tout arracher à la rigueur du climat pour se procurer la plus pauvre habitation, la plus mauvaise nourriture. Mais le succès dépasse toutes les espérances : le Missionnaire a paru au milieu de ces tribus redoutables et redoutées ; sa voix s'est fait entendre, elle est comprise, aimée et goûtée ; de ce moment, il n'y a plus ni soulèvements, ni conspirations, ni menaces

Il est un fait d'expérience, c'est que l'on s'attache aux lieux et aux personnes dont la culture et la société ont coûté plus de sacrifices, plus de souffrances. Quelle ne doit pas être l'affection du Missionnaire pour l'œuvre arrosée de ses sueurs, fécondée de ses larmes ! Mais aussi quelle souffrance pour son cœur si, après tant de labeurs, et sur le point de récolter la moisson, il se voit condamné à tout perdre. Ce fut la situation de plus d'un Missionnaire.

Je ne mentionnerai qu'un fait. A la suite de la révolution de 1848 en France, les recettes de la Propagation de la Foi avaient été considérablement diminuées. On avait déjà signifié aux apôtres du Nord-Ouest la possibilité d'avoir à quitter leurs missions. Ecoutons la réponse de deux Missionnaires, tous deux premiers pasteurs des missions que leur esprit de sacrifice devait conserver.

« La nouvelle que contient votre lettre nous consterne, mais ne nous décourage pas. Nous ne pouvons supporter la pensée d'abandonner nos chers néophytes ; il vous sera toujours possible de nous procurer des pains d'autel et un peu de vin pour le saint sacrifice ; à part cette chose, nous ne vous demandons que la permission de continuer nos missions. Les poissons du lac suffiront à notre nourriture, et la dépouille des bêtes de la forêt à notre vêtement ; de grâce, ne nous rappelez pas. »

Cette courageuse détermination valut au R. P. Taché et au R. P. Faraud la permission de continuer leurs missions.

La Providence a préparé les voies ; l'éducation du Missionnaire est faite, son courage a triomphé de tout, il a visité les postes les plus éloignés, il connaît les souffrances et les difficultés du voyage ; il peut maintenant diriger les autres, se mettre à leur tête. Et nous arrivons à la seconde phase de la vie du Missionnaire devenant Evêque.

II. Le premier pasteur de ce diocèse, Mgr PROVENCHER, d'illustre mémoire, sentait ses forces décliner ; il demanda un coadjuteur avec future succession ; des bulles furent expédiées, nommant le R. P. TACHÉ évêque d'Arath, avec future succession ; c'est, mes frères, l'événement dont la brillante solennité de ce jour rappelle le mémorable souvenir. Mgr PROVENCHER commanda les bulles en main, et le supérieur régulier obligea à l'obéissance. Le nouvel élu traverse les mers, et le 23 novembre 1851 le fondateur de la Congrégation des Oblats, Mgr DE MAZENOD, assisté d'un Oblat, alors Evêque de Viviers, et aujourd'hui Cardinal-Archevêque de Paris, donnait la consécration épiscopale à l'apôtre des missions du Nord-Ouest.

L'Evêque d'Arath se transporta auprès du Vicaire de Jésus-Christ et, riche de sa bénédiction, s'arrachant à l'affection de ses frères en religion, il retraversa bientôt la mer, ne s'arrêtant qu'en passant dans son pays natal, se dirigeant en toute hâte vers ses chères missions dont le souvenir seul l'occupait.

L'Evêque diocésain reçut avec bonheur son coadjuteur, mais les doux et religieux épanchements que l'on devine ne furent que de quelque durée. Le nouvel Evêque voulut reprendre aussitôt ses courses apostoliques.

Un Evêque, mes frères, ce nom réveille en nous des idées de grandeur ; nous nous figurons un Prince de l'Eglise, environné du prestige et du respect dus à sa dignité, ayant, sinon le confortable, au moins l'abondance des choses nécessaires à la vie... Qu'on ne s'y trompe pas : ici, entre l'évêque missionnaire et le simple prêtre, il n'y a qu'une différence, c'est qu'aux mêmes travaux, aux mêmes souffrances, vient s'ajouter une plus grande responsabilité.

Que n'avons-nous le temps d'esquisser son existence ! Son

mode de voyage est des plus simples; souvent nous le voyons lui-même préparant le plus modeste des équipages ; suivez-le à travers ces chemins difficiles, voyez-le se plonger dans la boue jusqu'à la ceinture : c'est pour aider à en sortir chevaux et voitures, et cela, non pas une fois, mais souvent, très-souvent dans le cours du voyage.

D'autres fois, il voyage pendant les froids excessifs d'un hiver rigoureux. A la fin de la journée, son lieu de repos est vite trouvé ; une petite touffe de bois sera le lieu de campement; la neige est écartée, le feu s'allume, et dans un instant le repas est préparé, mais quel repas !..... Pour le prendre avec son extrême frugalité, une bûche de bois sera le siége du Prélat. Quelques instants après, une couverture, étendue sur la terre glacée, sera le lit où il demandera à un sommeil réparateur les forces dont il a besoin pour continuer sa pénible course du lendemain.

Mes frères, ces détails peuvent ne faire que peu d'impression sur nous ; mais, avec les idées que nous avons de la civilisation, du confortable, imaginons-nous un jeune homme élevé délicatement, voyageant dans l'immensité de la forêt, accablé de fatigue, dévoré par la faim, les membres engourdis par le froid, disons-nous que c'est un Evêque qui, au sortir de ces forêts, sera environné de gloire et d'honneur. Nous aussi, nous l'admirerons; nous ne nous étonnerons plus que tout Israel et Juda l'aiment. *Omnis Israël et Juda diligebat David.* Et nous dirons dans notre enthousiasme : *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona.* A ces privations, à ces fatigues viendront quelquefois s'ajouter les souffrances du cœur ; c'est quand, après avoir parcouru des centaines de lieues, supporté toutes sortes de privations, l'ennemi viendra détruire le fruit de ces labeurs; c'est quand l'infâme commerce des boissons démoralisera son peuple et l'éloignera de l'homme de la prière, ou bien quand la moisson devenue abondante manquera d'ouvriers, que la récolte menacera de se perdre... ou bien enfin quand Dieu, le permettant, toujours pour le plus grand bien, un fléau de quelques heures anéantira complétement le fruit de plusieurs

années de sacrifices. Mes frères, le souvenir du 14 décembre 1860 ne s'effacera jamais de votre mémoire : Le cri : « Au feu ! » s'est fait entendre. Toute la population est bien vite sur le théâtre de l'incendie. Tous sont à l'œuvre, mais efforts inutiles; la cathédrale, qui faisait l'étonnement des étrangers et l'orgueil des catholiques de Saint-Boniface, ne fut plus bientôt qu'un monceau de ruines : le palais épiscopal, une riche bibliothèque, un mobilier convenable... les flammes avaient tout consumé. Ce jour-là, Monseigneur, éloigné de 300 lieues de votre cathédrale, seul avec un compagnon de voyage, vous vous plaigniez de la rareté du bois, qui ne vous permettait pas d'allumer un bon feu, vous aviez froid, vous aviez faim, vous étiez fatigué, vous regrettiez votre palais; vous trouviez désagréable le sifflement du vent qui agitait la cime des arbres de la forêt. Ah ! vous nous permettrez de le dire, vous l'avez dit avant nous, vous auriez dû plutôt bénir la divine Providence, de vous épargner les déchirements de cœur que vous aurait causés la vue des désastres qui venaient fondre sur vous. Mes frères, je le sens, je renouvelle vos douleurs, je rouvre la plaie encore saignante du cœur de votre Archevêque ; mais il a besoin de votre amour, et il me semble que je le ravive en ce moment; je continue donc. Il arrive d'un long et pénible voyage, cinquante-cinq jours de marche en hiver, quarante-quatre nuits passées à la belle étoile... Il arrive... de sa belle église il ne reste plus que des pans de murs calcinés... de sa maison il ne reste rien... du mobilier pas une chaise. . de la garde-robe de l'Evêque, de ses prêtres, de ses domestiques, pas une épingle... de la bibliothèque, pas un volume .. des archives, pas une feuille de papier...

Ah ! suivez-le, mes frères, l'Evêque si cruellement éprouvé!... le voilà à genoux au milieu des ruines, il les arrose de ses larmes ; mais qu'il est grand ! qu'il est magnanime dans sa douleur !... Nouveau Job, il s'écrie : *Dominus dedit, Dominus abstulit...* il ajoute : *Bonum mihi quia humiliasti me.* Merci, mon Dieu ; et, craignant que le péché ne fût la cause de son malheur, il crie vers le Seigneur : *Parce, Domine, parce populo tuo...*

Grande fut l'épreuve, mais grand aussi fut le courage qui l'accepta, et la résignation qui le supporta... Je passe une série d'événements qui ont signalé la période que nous parcourons ; il en est un qui les résume tous et qui en donne la plus juste appréciation ; c'est la haute estime du souverain Pontife pour l'Evêque ; il en a donné au monde entier une preuve éclatante, en le créant Archevêque de la province ecclésiastique de Saint-Boniface.

III. Vous attendez maintenant de moi, mes frères, que je vous dise un mot de l'Archevêque, aimant son pays d'adoption et s'efforçant de lui être fidèle. Les événements sont encore trop près de nous, mais quand le calme sera devenu parfait dans les esprits, les intelligences comprendront mieux que, dans cette période, peut-être, la plus agitée de sa vie, l'Evêque a pris surtout pour règle de conduite les graves enseignements qui lui étaient donnés au jour de sa consécration épiscopale. Alors, on lui disait : *Veritatem diligat neque eam deserat aut laudibus aut timore superatus.* On ajoutait encore : *Non ponat tenebras lucem neque lucem tenebras.*

L'Evêque donc, comme saint Ambroise, comme saint Athanase, prend pour devise, dans les rapports avec l'Etat, qu'il ne lui est pas permis de conniver aux fautes des meilleurs gouvernants ; et que toute faiblesse dans la cause de la vérité est à la fois un crime contre Dieu et contre la patrie elle-même.

Il sait par expérience, que tout ce qui affaiblit la religion, par un contre-coup funeste, ne tarde pas à affaiblir la société et l'ordre qui y règne. Il se souvient de cette parole d'un des plus illustres Evêques de nos jours, celui qu'on appelle le Nouveau saint Hilaire des Gaules, que, « loin de nous savoir gré de nos condescendances en matière de religion et de tout ce qui touche aux principes de la morale, les hommes éclairés devraient nous faire les plus amers reproches de toute complaisance qui précipite la ruine des Etats et la chute des trônes ».

Eh bien ! mes frères, l'histoire de votre pays aura plus tard une page qui dira une fois de plus au monde ce que c'est

qu'un Evêque aimant Dieu, l'Eglise et son pays; l'histoire dira la sagesse du Prélat, qui, sans méconnaître le prix d'une sécurité acquise aux particuliers, s'effraye, s'alarme de l'impuissance d'une demi-mesure pour le salut de la nation; mais ce que déjà vous savez tous, c'est son courage, dans le cours de ce martyre de cinq longues années, infligé à son cœur de Père et de Pasteur; puissiez-vous comprendre aussi bien la prière qu'il emprunte au Roi Prophète pour vous l'adresser : *Fili mi, Absalon, quis mihi tribuat ut ego pro te moriar?* Mes frères, celui dont vous célébrez aujourd'hui la vingt-cinquième année d'épiscopat, a donc été le parfait Missionnaire, l'Evêque modèle, le citoyen dévoué, puisque le caractère distinctif de sa vie a été la force d'âme. *Ipse enim egrediebatur et ingrediebatur ante eos.* Je la trouve belle, mes frères, la coïncidence de ce mémorable anniversaire avec la fête qui se célèbre aujourd'hui dans tout le Canada, avec les démonstrations éclatantes que vous connaissez.

La fête de saint Jean-Baptiste réveille dans tous les cœurs le religieux patriotisme, qui fait le bon Canadien, le vrai citoyen. Vous, messieurs, qui avez fondé et qui composez la belle société de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, vous avez voulu, par là, vous mettre à l'unisson avec vos frères du Canada; je vous en félicite, mais nous vous en avons dit assez, ce me semble, pour vous faire comprendre que vous trouvez au milieu de vous le type vivant du vrai patriotisme. Aimez votre pays, messieurs, comme l'aime votre Archevêque, écoutez les enseignements du premier pasteur, et vous joindrez à cet amour celui de la religion. Religion et Patrie, ce sera le cri de votre cœur; oui, respect et amour à l'une et à l'autre, et Manitoba sera vraiment le Canada, avec ses fervents chrétiens et ses bons citoyens.

Que me reste-t-il à ajouter? *Omnis autem Israël et Juda diligebat David.*

Vos illustres suffragants, Monseigneur, vos frères en religion vous aiment et vous révèrent; et s'ils marchent à pas de géant dans la voie des sacrifices, c'est que vous les y avez devancés.

Votre peuple, vos chers diocésains et toutes les tribus sauvages bénissent aujourd'hui votre nom en recueillant le fruit de vos labeurs.

Le Canada, votre pays, fier de vos luttes et de vos triomphes, s'unit de cœur à la fête de ce jour, et les sons harmonieux de ce splendide instrument, don généreux des admirateurs de votre courage, ne sont encore qu'une faible image de l'union des cœurs et de l'harmonie des sentiments pour apprécier une carrière si pleine d'héroïsme dans l'œuvre de Dieu et de l'Eglise.

Mais il est un cœur qui s'unit à nous en ce jour de fête par le sentiment de la foi vive qui l'anime, par l'ardente et sainte affection qu'il vous porte, Monseigneur, vous le savez déjà, et des paroles bien senties nous le disaient, il n'y a qu'un instant, c'est le cœur de l'illustre et saint Evêque de Montréal; il est ici, le vénéré Pontife, représenté par un des Prêtres de sa confiance, par l'homme de son choix; et ce choix, pouvait-il hésiter à le faire dans la personne de celui qui fut toujours votre ami?

Le clergé de Montréal, si attaché à Votre Grâce, est heureux d'avoir auprès d'Elle deux de ses membres, ces deux autres dignes Prêtres, dont la joie la plus pure, vous le savez, Monseigneur, est de trouver l'occasion de vous témoigner un dévouement sans bornes.

Enfin, puisque je représente le chef de la famille dont vous êtes, Monseigneur, le fils très-dévoué, laissez-moi vous dire qu'il se réjouit de votre bonheur, qu'il applaudit à ce triomphe, récompense de vos vertus; et vos frères disséminés sur toute la surface de la terre se souviendront toujours avec un saint et légitime orgueil qu'ils ont pour frère en religion l'illustre et courageux Archevêque de Saint-Boniface.

Mes Frères, je n'ai plus qu'un mot à ajouter, c'est celui qui termine le second livre des Rois : *Et ædificavit ibi David altare Domino, et obtulit holocausta et pacifica et propitiatus est Dominus terræ et cohibita est plaga ab Israël.* L'autel, vous l'avez reconstruit, Monseigneur; cette magnifique église, sortie comme par enchantement des ruines et

des décombres de l'incendie, est encore le fruit de votre zèle et de vos labeurs.

Laissons maintenant continuer l'adorable sacrifice, et pendant que l'hostie sainte sera offerte, nous serons tous avec vous, Monseigneur, pour offrir, au Dieu tout bon, vingt-cinq années de travaux, de fatigues, de larmes et d'épreuves; puisse ce double sacrifice être en ce jour la victime de l'holocauste et de la paix !

Oui, mon Dieu, bonheur au Prélat, paix à son peuple et *ad multos annos,* ajoutées aux vingt-cinq années qui nous font célébrer des noces d'argent. Eh! Seigneur, ne lisez-vous pas dans tous les cœurs ce souhait et cette prière? Mon Dieu! encore vingt-cinq ans, et des noces d'or mettront le comble au bonheur. Ce bonheur, je vous le souhaite, mes frères, avec celui d'une éternité heureuse, mais aussi avec la bénédiction de Monseigneur.

Après la messe, Mgr l'Archevêque fut reconduit de nouveau au palais en procession.

Tout le monde ayant pris place autour de la galerie de l'Archevêché, l'honorable M. J. Dubuc, président de la Saint-Jean-Baptiste, fit à Sa Grâce lecture de l'adresse suivante :

« Monseigneur,

« La solennelle et touchante démonstration de ce jour parle bien hautement au cœur de la population française et catholique de cette province. Elle nous dit que cette belle fête de vos noces d'argent est un jour de réjouissance, et nous nous réjouissons.

« Elle nous dit que le Ciel nous a beaucoup aimés en nous accordant le bonheur de jouir pendant vingt-cinq ans du dévouement et de la sollicitude paternelle d'un si zélé et vénéré pasteur, et nous remercions le Ciel d'un aussi inappréciable bienfait.

« Elle nous dit encore que l'Eglise, par ses chants d'allégresse, sait honorer, même pendant leur vie, les apôtres et les serviteurs que Dieu lui a envoyés, et nous, enfants de l'Eglise, nous nous joignons à notre mère pour entourer

d'hommages celui qui est aujourd'hui l'objet de ses manifestations joyeuses.

« Et nous désirons offrir à Votre Grâce l'expression des sentiments qui nous animent.

« Qu'il me soit donc permis, Monseigneur, au nom de la population d'origine française et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Manitoba, à l'occasion de cette brillante solennité qui couronne vos vingt-cinq années d'épiscopat, de vous renouveler l'assurance de notre sincère attachement, de notre profonde gratitude et de notre affection filiale.

« Ce jour nous est cher à plus d'un titre.

« Nous fêtons celui qui représente au milieu de nous le Vicaire de Jésus-Christ, le Saint Vieillard du Vatican, et nous chômons en même temps le glorieux patron de notre nationalité. Cette démonstration fait vibrer en nous à la fois la fibre religieuse et la fibre patriotique, double motif de nous réjouir.

« Mais ce mouvement de réjouissance, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de votre élévation aux sublimes fonctions épiscopales, n'est pas restreint aux limites de Manitoba.

« Il s'est aussi manifesté d'une manière bien marquante dans cette terre bénie qui vous donna le jour, la généreuse et sympathique province de Québec.

« Oui, Monseigneur, nos frères aînés de Québec veulent partager avec nous le privilége de célébrer vos noces d'argent. Et si la petite population de Manitoba est heureuse de fêter en vous un père bien-aimé, la province de Québec vous réclame avec fierté comme un de ses enfants les plus distingués.

« C'est un bonheur pour nous, Monseigneur, de voir cette province éloignée si dignement représentée ici, aujourd'hui, par plusieurs membres éminents de son illustre clergé. Et pour marquer par un souvenir sensible et durable la part qu'ils prennent à cette fête, nos compatriotes de la Province Sœur vous ont offert ce splendide et superbe instrument qui orne si magnifiquement votre cathédrale, et dont les graves et harmonieux accords vont rehausser d'une manière si admi-

rable l'éclat de nos cérémonies religieuses. Il sera l'emblème de l'harmonie qui ne cessera d'exister entre Votre Grâce, vos enfants d'ici, et nos frères de là-bas.

« Cette union nous est nécessaire. C'est grâce à elle, c'est grâce à votre bienfaisant intermédiaire qu'ont été créées, entre les deux populations, ces profondes sympathies qui nous ont été d'un si puissant secours dans les temps difficiles que nous venons de traverser.

« Nous saluons également avec bonheur la présence des personnages distingués qui représentent à cette fête d'autres clergés, d'autres populations, d'autres pays.

« Il y a cinquante-sept ans, le Seigneur inspirait à un enfant du bas Canada l'idée généreuse de traverser 700 lieues de pays désert, et de venir planter un cep de sa vigne sur les rives sauvages de la Rivière-Rouge. Quelques années plus tard, ce cep de vigne prenait des développements, étendait au loin ses ramifications, et Mgr PROVENCHER, votre illustre prédécesseur, était élevé à l'épiscopat.

« Il y a trente ans, un autre enfant de cette terre canadienne française, si féconde en Missionnaires, recevait également d'en haut l'inspiration généreuse de voler à la conquête des âmes. Et le 24 juin 1845, il disait adieu à son pays natal, quittait tout ce qui lui était cher, s'arrachait aux embrassements d'une mère chérie, et partait, plein d'un zèle apostolique, pour les vastes solitudes du Nord-Ouest.

« Cinq ans plus tard, le 24 juin 1850, l'immortel Pie IX, voulant donner un coadjuteur au digne Evêque de ces missions sauvages, nommait à cette haute fonction un des ouvriers qui avaient le plus efficacement contribué à étendre au loin les rameaux de cette vigne plantée par Mgr PROVENCHER.

« Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis. Pendant ces vingt-cinq années, la sollicitude de ce dévoué pasteur ne s'est pas ralentie un instant ; elle s'est étendue, toujours empressée, à chacune et à la plus petite des brebis de son bien-aimé troupeau.

« Cet heureux troupeau, c'est nous, Monseigneur.

« Combien de fois n'avons-nous pas ressenti, dans les cir-

constances critiques, tant dans l'ordre spirituel que dans les choses temporelles, le bienfait de cette sollicitude et de cette protection salutaires?

« Lorsque quelque calamité s'appesantissait sur nous, soit sous forme d'incendie ou d'inondation, soit par la destruction de nos moissons, et que la famine nous menaçait de ses horreurs, nous trouvions partout la main bienfaitrice de ce dévoué et infatigable pasteur, encourageant les uns, secourant les autres, donnant des consolations à tous, allant exposer notre détresse à nos frères du bas Canada, et demander leur assistance qui ne lui fut jamais refusée.

« Sous le rapport de l'éducation, que ne lui devons-nous pas! Quels sacrifices personnels n'a-t-il pas faits au milieu de nous! quels efforts et quel zèle n'a-t-il pas déployés en allant dans d'autres pays solliciter et obtenir d'immenses secours pour répandre autant d'instruction que possible parmi ses enfants de la Rivière-Rouge!

« Si aujourd'hui beaucoup de citoyens arrivés à l'âge mûr, et presque toute la génération nouvelle, ont l'avantage de posséder une éducation qui leur est d'une si grande utilité, à qui en revient le mérite? N'est-ce pas à celui qui a tant fait pour établir des écoles, créer et entretenir des maisons d'éducation supérieure dans ce pays?

« Je dirais volontiers ce qu'il a fait pour nous dans les différentes phases des événements qui se sont déroulés durant ces quatre ou cinq dernières années, mais il préfère que nous taisions ces choses, et je me tairai.

« Quant à l'incalculable somme de bien opérée dans les âmes pendant les vingt-cinq années d'apostolat de ce prélat dévoué, il ne nous appartient pas de le dire. Celui qui tient compte d'un verre d'eau donné en son nom est seul en état de l'apprécier.

« Après ces vingt-cinq années de travail incessant, de marche continue sur le rude sentier du Missionnaire, ce beau jour, Monseigneur, sera une étape importante dans votre long et laborieux pèlerinage. Et il fait bon pour nous, qui avons vu vos labeurs, de contempler aussi ce jour de légitime délassement.

« Mais ce n'est qu'une étape. Dès demain, vous endosserez de nouveau la livrée de l'ouvrier du Seigneur, vous reprendrez votre houlette, et vous continuerez à consacrer chaque instant de votre existence au bien-être de votre troupeau.

« En terminant, permettez-moi, Monseigneur, d'exprimer un vœu, le vœu que forment aujourd'hui tous ceux qui ont l'avantage de pouvoir vous appeler leur pasteur. Nous demandons au Tout Puissant qu'il daigne, pour notre bonheur, vous faire parvenir jusqu'à la seconde étape.

« Après vos noces d'argent, puissiez-vous voir un jour la population française et catholique de cette province venir, dans la cathédrale de Saint-Boniface, célébrer, d'une manière aussi cordiale et enthousiaste, et avec encore plus d'éclat s'il est possible, la glorieuse solennité de vos noces d'or. »

Monseigneur répondit à peu près en ces termes :

« Monsieur le président et messieurs,

« En entendant la lecture d'une adresse si élogieuse, je serais tenté de croire à une exagération ; ce qu'il y a de certain, c'est que l'éclatant témoignage que vous rendez au peu de bien que j'ai pu faire dans ce pays, me rend plus impérieuse l'obligation de lui consacrer ce qui me reste de force et d'énergie. Si j'avais besoin d'une récompense extérieure pour m'encourager, les démonstrations de ce jour, l'éclatante expression et de votre respect et de votre dévouement, m'offriraient une ample compensation aux sacrifices et aux peines qui s'attachent nécessairement aux pas du Missionnaire et aux devoirs de la charge épiscopale.

« Ces sacrifices et ces devoirs sont non-seulement adoucis, mais même rendus agréables par l'affection que l'on nourrit pour ceux au milieu de qui l'on vit. On m'a souvent fait un reproche, que dis-je ? on m'a même fait un crime de trop aimer le peuple de Manitoba et du Nord-Ouest.

« Si c'est là un péché, j'avoue, messieurs, que je suis bien plus coupable qu'on ne l'a jamais dit ou même imaginé. Et je ne vous étonnerai pas, vous, messieurs, en vous par-

lant de mon attachement si sincère et si vif pour vous tous.

« Puissent nos amis de la province de Québec, qui ont tant fait pour nous être utiles et agréables, entendre la voix de la reconnaissance qui fait battre nos cœurs en ce moment! puissent les échos de nos immenses prairies et de nos grands lacs retentir jusque sur les bords du Saint-Laurent, pour dire à la vieille province canadienne que ses enfants de Manitoba n'ont pas dégénéré, et que les splendeurs de cette fête nationale font naître dans leurs âmes les plus douces émotions que peut inspirer l'amour de la religion et de la patrie !

« Je vous remercie, monsieur le président, et vous tous, messieurs, qui avez préparé cette belle fête et qui en avez si bien assuré le succès. »

Les catholiques irlandais de Winnipeg, représentés par les officiers de la société de Saint-Patrice, complimentèrent Sa Grâce à leur tour et offrirent un cadeau. Dans l'après-midi deux télégrammes vinrent réjouir le cœur de Mgr TACHÉ en lui apportant de nouveaux souhaits de bonheur. L'un venait de Mgr BOURGET, au nom du chapitre, du clergé et du peuple de Montréal; l'autre, de M. le Curé de Boucherville, lieu où Mgr TACHÉ avait été élevé.

Au collége, que Sa Grâce visita ensuite, une adresse lui fut présentée par les élèves, qui y joignirent le don d'un beau tableau, gage de leur affectueuse reconnaissance.

Nous ne pouvons que mentionner le brillant concert qui eut lieu le soir à la cathédrale, lieu choisi spécialement afin que le nouvel orgue put y faire sa partie. Les personnes les plus distinguées de Saint-Boniface voulurent bien y concourir activement et une assistance d'élite se pressait autour de Monseigneur.

L'illumination générale des maisons de Saint-Boniface termina cette heureuse journée, mais non la fête, qui dut se prolonger plusieurs jours encore, afin de permettre à tous d'exprimer leurs sentiments de reconnaissance, d'af-

fection et d'admiration envers le vénéré Prélat qui depuis vingt-cinq ans est la gloire et fait le bonheur du diocèse de Saint-Boniface.



\- - -

RETOUR DE Mgr GRANDIN A SAINT-ALBERT.

La Semaine religieuse de Laval, dans ses numéros des 3, 10, 17 et 24 avril 1875, a inséré une lettre du P. Brunet, prêtre du diocèse, qui a suivi Mgr Grandin en qualité de postulant. Cette lettre, adressée à un chanoine, contient d'intéressants détails sur le retour de l'Evêque de Saint-Albert et de ses compagnons. Nous sommes sûr que les Oblats en gouteront la lecture.

..... Je ne raconterai pas tout ce qui nous est arrivé depuis notre départ de France jusqu'à Saint-Boniface : ce récit dépasserait de beaucoup la longueur d'une lettre ordinaire. Qu'il me suffise de dire qu'après une navigation heureuse, bien que troublée pendant quelques jours par un vent contraire, nous arrivâmes à New-York le 21 mai. Le 22 mai, à onze heures du soir, nous étions à Montréal. La bienveillante et cordiale hospitalité que nous reçûmes chez les RR. PP. Oblats établis dans cette ville nous eut bientôt remis de nos fatigues, et le 1er juin nous étions prêts à continuer notre route vers le nord de l'Amérique. Nous devions nous rendre à Saint-Boniface, chef-lieu de la province ecclésiastique que composent les quatre diocèses et vicariats apostoliques de Saint-Boniface, de Saint-Albert, de la rivière de Mackenzie et de la Colombie anglaise. C'était à Saint-Boniface que nous attendait la caravane qui devait nous conduire à Saint-Albert. Mais, pour la rejoindre, il nous restait 800 lieues à parcourir. Nous prîmes la voie des lacs ; c'était la plus directe pour nous, et en même temps la plus agréable. Le chemin de fer nous emporta pendant environ 200 lieues sur les bords du grand fleuve Saint-Laurent. Après une nuit et un jour tout entiers passés